

29 HAUSSMANN FLEXIBLE MONDE

FONDS COMMUN DE PLACEMENT - FCP DE DROIT FRANÇAIS

EXERCICE CLOS LE : 31/12/2024

SG 29 HAUSSMANN

Sommaire

Informations concernant les placements et la gestion	4
Rapport d'activité	10
Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés	13
Rapport du commissaire aux comptes	14
<u>COMPTES ANNUELS</u>	
Bilan	18
Actif	18
Passif	19
Compte de résultat	20
<u>ANNEXE</u>	
Stratégie et profil de gestion	23
Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices	24
Règles & méthodes comptables	26
Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice	28
Evolution du nombre de parts ou actions au cours de l'exercice	29
Ventilation de l'actif net par nature de parts ou actions	30
Expositions directes et indirectes sur les différents marchés	31
Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)	31
Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition	31
Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)	32
Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) ventilation par maturité	33
Exposition directe sur le marché des devises	34
Exposition directe aux marchés de crédit	35
Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie	36
Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion	37
Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat	38
Créances et dettes - ventilation par nature	38
Frais de gestion, autres frais et charges	39
Engagements reçus et donnés	40
Acquisitions temporaires	40
Instruments d'entités liées	41
Détermination et ventilation des sommes distribuables	42
Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	42
Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	44
Inventaire des actifs et passifs	46
Inventaires des IFT (hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)	50

Inventaire des instruments financiers à terme (utilisés en couverture d'une catégorie de part)	53
Synthèse de l'inventaire	54
Comptes annuels au 29/12/2023	55

Commercialisateur	GROUPE SOCIETE GENERALE 29, boulevard Haussmann - 75009 Paris.
Société de gestion	SG 29 HAUSSMANN 29, boulevard Haussmann - 75009 Paris.
Dépositaire et Conservateur	SOCIETE GENERALE SA 29, boulevard Haussmann - 75009 Paris.
Centralisateur	SOCIETE GENERALE 32, rue du Champ de Tir - 44000 Nantes.
Commissaire aux comptes	KPMG AUDIT SA Tour EQHO, 2 Avenue Gambetta - 92066 Paris La Défense. Représenté par Monsieur Pascal LAGAND

Informations concernant les placements et la gestion

Modalités de détermination et d'affectation des sommes distribuables :

Parts C : Capitalisation intégrale des sommes distribuables (revenu net et plus-values nettes réalisées)

Parts I : Capitalisation intégrale des sommes distribuables (revenu net et plus-values nettes réalisées)

Garantie :

Néant.

Objectif de gestion :

Le FCP 29 Haussmann Flexible Actions Monde (« le Fonds ») a pour objectif, sur une durée minimum de placement recommandée supérieure à 5 ans, de procurer une performance nette de frais supérieure à l'indicateur €STR +4% pour la part C et à l'indicateur €STR +4.5% pour la part I.

Afin de réaliser cet objectif, le Fonds a la possibilité d'être investi de façon dynamique sur un ensemble diversifié de classes d'actifs.

L'objectif de gestion indiqué est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marché arrêtées par la société de gestion et ne constitue en aucun cas une promesse de rendement du fonds.

Indicateur de référence :

€STR +4% pour la Part C et €STR +4.5% pour la Part I (code Bloomberg : ESSTRON Index), exprimés en euros coupons et dividendes réinvestis,

L'indice « €STR » (Euro Short-Term Rate) résulte de la moyenne pondérée des transactions au jour le jour dont le montant est supérieur à 1 million d'euros des prêts non garantis réalisées sur le marché monétaire par les établissements bancaires les plus actifs de la zone euro. Il est calculé par la Banque Centrale Européenne à partir de données sur les transactions réelles fournies par un échantillon des banques les plus importantes de la zone euro et diffusé sur le site www.ecb.europa.eu. La Banque Centrale Européenne, en tant qu'administrateur de l'indice €STER bénéficie de l'exemption de l'article 2.2 a) du Règlement Benchmark et à ce titre n'a pas à être inscrite sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

La gestion du Fonds n'est pas une gestion indiciaire et n'a pas donc pas pour objectif de répliquer la performance de cet indice. Les investissements réalisés peuvent ainsi conduire à des écarts significatifs avec le comportement

Stratégie d'investissement :

L'équipe de gestion met en œuvre une gestion active et discrétionnaire sur les marchés actions, taux, monétaires et devises.

L'allocation entre les différentes classes d'actifs et le pilotage de l'exposition nette du FCP aux actions internationales est réalisée de façon flexible par l'équipe de gestion en fonction des anticipations et des perspectives qu'elle accorde aux différents marchés (actions, taux, monétaire, devises) en se basant sur une analyse fondamentale de l'environnement macro-économique international. A ce titre, chaque poche peut varier entre 0 et 100% de l'actif net. Le choix des investissements ne sera limité ni au niveau géographique (y compris les marchés émergents), ni sur le plan sectoriel, ni sur le plan des devises de libellé.

La sélection des actions résulte d'une double approche quantitative et qualitative. Elle résulte également de l'analyse macro-économique. Le fonds intervient sur l'ensemble des marchés internationaux. La stratégie actions s'articule autour de sources de performances complémentaires telles que des positions directionnelles à l'achat, des positions d'arbitrages.

L'exposition aux marchés actions pourra varier entre 0% et 100% maximum de l'actif net.

La stratégie d'investissement de l'univers « taux » s'appuie sur une analyse des évolutions de taux d'intérêt des marchés obligataires et de la courbe des taux. La sensibilité pourra varier en fonction des scénarios de taux retenus.

Le change est géré activement de façon discrétionnaire en s'appuyant sur une analyse macro-économique globale.

Le fonds intervient sur l'ensemble des marchés internationaux (marchés émergents y compris). Le fonds investit sur des titres vifs libellés en euro ainsi qu'en devise étrangère (autre que l'euro). Il peut se couvrir, s'exposer sur le marché des changes ou arbitrer une devise contre une autre selon ses anticipations.

L'exposition aux marchés de taux pourra varier entre 0% et 100% maximum de l'actif net.

L'exposition aux marchés émergents pourra varier entre 0% et 100% maximum de l'actif net par le biais d'investissements en titres directs et/ou via des OPC (ou de fonds d'investissement étrangers) et instruments dérivés listés simples.

Les titres non libellés en euro pourront faire éventuellement l'objet d'une couverture de change, le fonds pourra être exposé au risque de change à hauteur de 100% maximum de l'actif net.

Le portefeuille est investi en :

Actions ou autres titres de capital : entre 0% et 100% maximum de l'actif net du Fonds

Il s'agit d'actions ou autres titres de capital internationaux, de toutes capitalisations. Les investissements pourront porter sur toutes les zones géographiques (y compris pays émergents à hauteur de 100% de l'actif) et tous les secteurs confondus.

Titres de créances, instruments du marché monétaire : entre 0% et 100% maximum de l'actif net du Fonds.

Les investissements pourront se faire sur des obligations négociées sur les marchés des pays appartenant à l'OCDE. Elles auront une notation minimale de BBB-, selon l'échelle de Standard and Poor's, ou à défaut une notation équivalente par une autre agence, ou jugée équivalente par la société de gestion.

La société de gestion s'appuie sur les notations externes et sur son analyse pour évaluer la qualité de crédit des actifs obligataires. Sur ces bases, elle prend ses décisions d'investissement à l'achat et en cours de vie.

Toutefois, le Fonds peut détenir à tout moment :

- dans une limite de 10% maximum de l'actif net du Fonds des obligations de qualité mais non notées selon l'analyse de la société de gestion. Les émissions non notées d'émetteurs notés (émissions convertibles par exemple) sont reclassées dans le rating de l'émetteur, selon le rating de créance ;
- dans une limite de 20% maximum de l'actif net du Fonds des titres dits spéculatifs, de notation comprise entre BB+ et BB- (Standard & Poor's) ou jugée équivalente par la société de gestion ;
- dans une limite de 10% maximum de l'actif net du Fonds des obligations dont la notation est inférieure à BB- (ou jugée équivalente par des critères internes à la société de gestion) suite à une dégradation post-investissement.

Ainsi, l'exposition globale du Fonds aux titres spéculatifs sera limitée à 40% maximum de l'actif net du Fonds.

La fourchette de sensibilité de la partie taux sera comprise entre -4 et 10.

Actions ou parts d'OPCVM, FIA ou fonds d'investissement de droit étranger :

Le FCP peut investir jusqu'à 10% maximum de son actif net en parts ou actions d'OPCVM français et/ou européens.

Le Fonds peut également investir à hauteur de 10% maximum de son actif net en FIA et fonds d'investissement de droit étranger respectant les critères de l'article R.214-13 du code monétaire et financier

Ces OPCVM, FIA et fonds d'investissement peuvent être gérés ou non par la société de gestion ou une société liée.

Instruments dérivés :

Le gérant pourra utiliser des produits dérivés négociés sur les marchés financiers de gré à gré, organisés et réglementés sans rechercher de surexposition du portefeuille selon les modalités suivantes :

Risque	Nature de l'intervention	Instruments utilisés
Actions	Exposition	Futures - Options
	Arbitrage	Futures - Options
	Couverture	Futures - Options
Taux	Exposition	Futures - Options
	Arbitrage	Futures - Options
	Couverture	Futures - Options
Change	Exposition	Change à terme - Futures - Options
	Arbitrage	Change à terme - Futures - Options
	Couverture	Change à terme - Futures - Options

Aucune contrepartie ne sera privilégiée par le FCP.

Le FCP n'aura pas recours à l'utilisation de Total Return Swaps.

Titres intégrant des dérivés :

Le FCP pourra investir dans des titres intégrant des dérivés négociés sur des marchés de la zone euro et internationaux, réglementés, organisés ou de gré à gré, dans la limite de 10% de l'actif net.

Le FCP peut être exposé sur des EMTN intégrant des dérivés (produits complexes) dans la limite de 10% de l'actif net du FCP.

Aucune contrainte de notation ne s'applique aux obligations convertibles.

Le risque lié à ce type d'investissement sera limité au montant investi pour l'achat.

• Les risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- Action ;

- Taux ;

- Change ;

- Crédit ;

• La nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :

- Couverture ;

- Exposition ;

- Arbitrage ;

• La nature des instruments utilisés :

- Warrants, bon de souscription, certificats, obligations convertibles,

- EMTN (produit structuré).

L'investissement en Obligations Convertibles Contingentes (coCos) ne dépassera pas 10% maximum de l'actif net du FCP.

Les Obligations Convertibles Contingentes sont des produits hybrides entre la dette et l'action : ils sont émis comme une dette, mais sont convertis automatiquement en actions quand l'émetteur est en difficulté. Les obligations seront donc converties en actions à un prix prédéterminé, au moment où des critères de déclenchement (niveau de pertes, niveau dégradé du capital et des ratios de fonds propres, ...) seront actionnés.

La stratégie d'utilisation des dérivés intégrés pour atteindre l'objectif de gestion :

Le gérant peut recourir à des titres intégrant des dérivés simples dans le cas où ces titres offrent une alternative par rapport aux autres instruments financiers ou si ces titres n'ont pas d'offre identique sur le marché des autres instruments financiers.

Dépôts :

Pour la gestion de ses liquidités, le FCP peut avoir recours aux dépôts à hauteur de 10% de son actif net.

Emprunts d'espèces:

Le FCP pourra avoir recours à l'emprunt d'espèces à hauteur de 10% de son actif net et ce dans le cadre de la gestion de la trésorerie.

Opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres :

Néant.

Contrats constituant des garanties financières :

Dans le cadre des transactions réalisées sur les instruments dérivés, le Fonds peut recevoir ou verser des garanties financières, tels que des dépôts en garantie, lesquelles sont versées en numéraires ou en valeurs mobilières.

Profil de risque :

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés.

Le porteur de part ne bénéficie d'aucune garantie de restitution du capital investi. Le FCP sera ainsi soumis aux risques suivants :

Risque lié aux stratégies d'arbitrage mises en œuvre : l'arbitrage est une technique consistant à profiter d'écarts de cours constatés entre marchés et/ou secteurs et/ou titres et/ou devises et/ou instruments.

Risque de perte en capital : le FCP ne comporte aucune garantie ni protection, le capital initialement investi peut ne pas être restitué.

Risque actions : la variation du cours des actions peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du FCP. En période de baisse du marché des actions, la valeur liquidative pourra être amenée à baisser.

Risque lié aux petites et moyennes capitalisations : le FCP investissant dans des sociétés de petite et moyenne capitalisation, l'attention des souscripteurs est attirée sur le fait que les variations de leurs cours sont plus marquées à la hausse comme à la baisse et plus rapides que sur les grandes capitalisations, pouvant donc engendrer de fortes variations de la valeur liquidative du FCP.

Risque taux : le risque de taux correspond au risque lié à une remontée des taux des marchés obligataires, qui provoque une baisse des cours des obligations et par conséquent une baisse de valeur liquidative du FCP.

Risque de crédit : il représente le risque éventuel de dégradation de la signature de l'émetteur qui aura un impact négatif sur le cours du titre et donc sur la valeur liquidative du FCP. Ce risque peut être accru du fait d'interventions sur des titres jugés spéculatifs par la société de gestion.

Risque de change : il existe un risque de change puisque le FCP sera exposé à des devises différentes de l'euro. En cas de hausse de l'euro par rapport aux autres devises, la valeur liquidative du fonds sera impactée négativement.

Risque lié à l'investissement en titres dits spéculatifs : l'attention des souscripteurs est appelée sur l'investissement en titres jugés spéculatifs par la société de gestion, dont la notation est inexistant ou basse et qui sont négociés sur des marchés dont les modalités de fonctionnement, en termes de transparence et de liquidité, peuvent s'écarter sensiblement des standards admis sur les places boursières ou réglementées européennes. Le risque lié à l'investissement en titres dits spéculatifs pourra avoir un impact sur la valeur liquidative du fonds.

Risque lié à la détention d'obligations convertibles : la valeur des obligations convertibles dépend dans une certaine mesure de l'évolution du prix de leurs actions sous-jacentes. Les variations des actions sous-jacentes peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative du FCP. La valeur liquidative du fonds est également susceptible de connaître des variations en fonction de l'évolution de la valeur de l'option de conversion des obligations convertibles (c'est-à-dire la possibilité de convertir l'obligation en action). Ces différents éléments peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative du fonds.

Risque lié aux investissements dans des pays émergents : les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écarter des standards prévalant pour les grandes places internationales. Les mouvements de marchés peuvent être plus marqués à la baisse et plus rapides que sur les pays développés. La valeur liquidative du fonds peut donc baisser rapidement et fortement.

Risque de contrepartie : dans le cadre des opérations de gré à gré, le FCP est exposé au risque de défaillance de la contrepartie avec laquelle l'opération est négociée, ainsi qu'au risque potentiel de conflit d'intérêt. Ce risque potentiel est fonction de la notation des contreparties et peut se matérialiser dans le cadre d'un défaut d'une de ces contreparties par une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

Risque lié à l'utilisation d'instruments financiers à terme : du fait de l'utilisation d'instruments dérivés, si les marchés sous-jacents baissent, la valeur liquidative peut baisser dans des proportions plus importantes.

Risque lié au style de gestion : le style de gestion repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (actions, obligations). Il existe un risque que le FCP ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.

Risque lié aux obligations subordonnées : l'utilisation des obligations subordonnées et notamment les obligations dites Additional Tier 1 expose le fonds aux risques suivants :

- de déclenchement des clauses contingentes : si un seuil de capital est franchi, ces obligations sont soit échangées contre des actions soit subissent une réduction du capital potentiellement à 0 ;
- d'annulation du coupon : les paiements des coupons sur ce type d'instruments sont entièrement discrétionnaires et peuvent être annulés par l'émetteur à tout moment, pour une raison quelconque, et sans contraintes de temps ;
- de structure du capital : contrairement à la hiérarchie classique du capital, les investisseurs sur ce type d'instruments peuvent subir une perte de capital. En effet le créancier subordonné sera remboursé après les créanciers ordinaires, mais avant les actionnaires ;
- de l'appel à prorogation : ces instruments sont émis comme des instruments perpétuels, appelable à des niveaux prédéterminés seulement avec l'approbation de l'autorité compétente ;
- d'évaluation / rendement : le rendement attractif de ces titres peut être considérée comme une prime de complexité.

Risques en matière de durabilité : Le FCP est exposé aux risques en matière de durabilité. Par la mise en œuvre d'une politique d'exclusion des émetteurs dont les pratiques sont considérées comme controversées d'un point de vue environnemental, social et/ou de gouvernance, la société de gestion vise à atténuer les risques en matière de durabilité du FCP. Cependant, il n'existe aucune garantie que les risques en matière de durabilité soient totalement neutralisés, et la survenance de tels risques pourrait avoir un impact négatif sur la valeur des investissements réalisés par le FCP. Des informations supplémentaires sont également disponibles dans la section « Informations en matière de durabilité » du prospectus.

La réalisation de l'un de ces risques peut entraîner la baisse de la valeur liquidative du Fonds.

Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type :

Parts C : Tous souscripteurs.

Parts I : Investisseurs institutionnels

L'orientation des placements correspond aux besoins de souscripteurs recherchant une valorisation dynamique du capital tout en acceptant de s'exposer aux risques de des marchés actions et produits de taux.

Les parts de ce FCP n'ont pas été enregistrées en vertu de la loi US Securities Act of 1933. En conséquence, elles ne peuvent pas être offertes ou vendues, directement ou indirectement, pour le compte ou bénéfice d'une « U.S. Person », selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S » et/ou telle que définie par la réglementation américaine « Foreign Account Tax Compliance Act (FATCA) ».

La durée de placement recommandée est supérieure à cinq ans.

Le montant qu'il est préférable d'investir dans ce FCP par chaque investisseur dépend de sa situation personnelle. Pour le déterminer, il doit tenir compte de son patrimoine personnel, et de ses besoins actuels. Il est également fortement recommandé de diversifier suffisamment ses investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques de ce Fonds.

Indications sur le régime fiscal :

Le Fonds n'est pas assujéti à l'impôt sur les sociétés. Selon le principe de transparence, l'administration fiscale considère que le porteur est directement détenteur d'une fraction des instruments financiers et liquidités détenues dans l'OPCVM. Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par l'OPCVM ou aux plus ou moins values latentes ou réalisées par l'OPCVM dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de chaque porteur et/ou de la juridiction à partir de laquelle le porteur investit ses fonds.

Si l'investisseur souhaite obtenir des informations complémentaires sur sa situation fiscale, nous lui conseillons de s'adresser au commercialisateur du FCP ou à son conseiller fiscal.

Informations en matière de durabilité :

En application du règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR »), la société de gestion est tenue de décrire la manière dont les risques en matière de durabilité (tels que définis ci-dessous) sont intégrés dans ses décisions d'investissement, ainsi que les résultats de l'évaluation des incidences probables des risques en matière de durabilité sur le rendement des fonds qu'elle gère.

Les incidences des risques en matière de durabilité peuvent être nombreuses et variées en fonction d'autres risques spécifiques, d'une région et/ou d'une classe d'actifs auxquels les fonds sont exposés. En général, lorsqu'un actif est exposé à un risque en matière de durabilité, cela peut avoir un impact négatif sur sa valeur et entraîner sa perte totale, ce qui pourrait affecter négativement la valeur liquidative des fonds concernés.

L'évaluation des incidences probables des risques en matière de durabilité doit être conduite pour chaque fonds. Des informations plus détaillées figurent dans la section « Profil de Risque » du prospectus.

« Facteurs de durabilité » signifie des questions environnementales, sociales et de personnel, le respect des droits de l'homme et la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

« Risque en matière de durabilité » signifie un événement ou une situation dans le domaine environnemental social ou de la gouvernance (ESG) qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement. Les risques en matière de durabilité peuvent soit représenter un risque en eux-mêmes, soit avoir une incidence sur d'autres risques tels que les risques de marché, les risques opérationnels, le risque de liquidité ou le risque de contrepartie, en contribuant significativement à l'exposition du fonds à ces risques. L'évaluation des incidences probables des risques en matière de durabilité sur le rendement d'un fonds est complexe et peut être basée sur des données ESG difficiles à obtenir, incomplètes, estimées, obsolètes et/ou inexactes. Même lorsque ces données sont identifiées, rien ne garantit qu'elles soient correctement évaluées.

Les risques en matière de durabilité sont liés, entre autres, aux événements « climat » résultant du changement climatique (les « Risques Physiques ») ou à la réponse de la société face au changement climatique (les « Risques de Transition »), qui peuvent entraîner des pertes inattendues susceptibles d'affecter les investissements réalisés par les fonds. Les événements sociaux (par exemple les inégalités, l'inclusivité, les relations de travail, l'investissement dans le capital humain, la prévention des accidents, le changement de comportement des clients, etc.) ou le manque de gouvernance (par exemple des violations significatives et répétées des accords internationaux, les problèmes de corruption, la qualité et la sécurité des produits, les pratiques de vente, etc.) peuvent également engendrer des risques en matière de durabilité.

En mettant en œuvre une politique d'exclusion des émetteurs dont les pratiques sont considérées comme controversées d'un point de vue environnemental, social et/ou de gouvernance pour certaines de ses stratégies d'investissement, la société de gestion vise à atténuer les risques en matière de durabilité.

En outre, lorsqu'un fonds suit une approche extra-financière (sélection, thématique, impact, etc.), les risques en matière de durabilité pourront être d'autant plus atténués. Dans les deux cas, veuillez noter qu'il n'existe aucune garantie que les risques en matière de durabilité soient totalement neutralisés. Plus d'informations sur l'intégration des risques en matière de durabilité dans les processus de prise de décision en matière d'investissement peuvent être consultées sur le site de la société de gestion : <https://sg29haussmann.societegenerale.fr>.

Règlement Taxonomie

Le règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables (le « Règlement Taxonomie ») fixe les critères permettant de déterminer si une activité économique est « durable » sur le plan environnemental dans l'Union Européenne.

Selon le Règlement Taxonomie, une activité peut être considérée comme « durable » si elle contribue substantiellement à l'un des 6 objectifs environnementaux fixés par le Règlement Taxonomie comme notamment l'atténuation et l'adaptation au changement climatique, la prévention et la réduction de la pollution ou la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

De plus, pour être considérée comme durable, cette activité économique doit respecter le principe de « ne pas causer de préjudice important » à l'un des cinq autres objectifs du Règlement Taxonomie et doit également respecter des critères sociaux basiques (alignement sur les principes directeurs de l'OCDE et des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme).

Conformément à l'article 7 du Règlement Taxonomie, la société de gestion attire l'attention des investisseurs sur le fait que les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Pour plus de détails, le prospectus complet est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

- *La dernière valeur liquidative est disponible dans les locaux de la Société de Gestion. Les derniers documents annuels ainsi que la composition des actifs sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur auprès de SG 29 HAUSSMANN, 29 boulevard Haussmann - 75009 Paris. Site internet : <https://sg29haussmann.societegenerale.fr>*
- *Date d'agrément par l'AMF : 12 avril 2006*
- *Date de création du Fonds : 12 mai 2006*

RAPPORT D'ACTIVITÉ

L'année 2024 se caractérise par la poursuite de la hausse des marchés financiers, accompagnée toutefois par moment d'épisodes de volatilité accrus. Les banques centrales ont entamé un nouveau cycle de politique monétaire résolument plus accommodant. La désinflation se poursuit dans la zone euro. Celle-ci est notamment attribuable à la diminution des prix de l'énergie. En revanche, les signaux sont plus négatifs du côté de la croissance, avec un PMI composite qui a commencé et terminé l'année en zone de contraction montrant une certaine fragilité de l'économie. Aux US, l'inflation a ralenti plus modérément et l'économie demeure forte, avec un marché de l'emploi toujours aussi résilient. Dans ce contexte, la BCE sera plus susceptible de continuer son cycle de baisses de taux tandis que la FED risque de maintenir une politique monétaire plus stricte. L'économie sur la zone émergente montre de fortes disparités avec une économie Indienne toujours en forte expansion tandis qu'un redémarrage de l'économie chinoise peine à se matérialiser malgré de nombreuses mesures pour relancer son marché immobilier et soutenir la croissance. Dans ce contexte les marchés réalisent des performances positives, le MSCI Europe offre un rendement net de 8,6% tandis que le CAC 40 reste stable sur la période. Le S&P 500 et le MSCI Emerging Markets progressent respectivement de 33% et 14.9% en rendement net en euros. Dans le même temps le 10 ans allemand se tend de 34bps, le 10 ans US de 69bps, ceci malgré une volatilité importante tout au long de l'année. Sur l'année l'Itraxx Crossover est resté stable. Le marché des matières premières est marqué par la hausse de l'or de 27% et du gaz naturel de 17%. Enfin, l'Euro baisse de près de 6% par rapport à l'US Dollar à 1.04.

Nous avons abordé 2024 avec une forte exposition aux marchés actions de 70 à 75%, que nous avons maintenue jusqu'à l'été et réduite de façon continue notamment sur l'Europe compte tenu des tensions politiques jusqu'en décembre à 55%. Notre performance a été tirée tout au long de l'année par notre positionnement sur les actions US et le dollar.

Le fonds a été porté par son exposition au secteur de la technologie et à la thématique de l'IA qui continue de croître fortement. Les valeurs Arista Networks (+88%), SAP (+69%) ou bien encore Apple (+35%) figurent parmi les principaux contributeurs à la performance. Nous bénéficions également de notre positionnement sur le secteur industriel, avec entre autres Quanta Services (+46%), valeur exposée aux projets d'infrastructures américaines qui continue de bénéficier de l'Infrastructure Investment and Jobs Act mis en place par l'administration Biden. D'autre part, notre exposition sur les financières est favorable sur l'année. La baisse plus lente que prévu des taux directeurs a permis de maintenir des marges nettes d'intérêts élevées pour les valeurs bancaires comme JP Morgan Chase (+41%) ou Intesa Sanpaolo (+46%) qui font partie des meilleurs contributeurs du portefeuille. C'est également le cas pour les assureurs et réassureurs AXA et Munich Re qui continuent de disposer d'un important pricing power. Enfin, nous avons bénéficié de notre exposition à la consommation discrétionnaire, avec notamment les plus importantes capitalisations américaines telle que Amazon (+44%). En revanche nous souffrons du repli de quelques titres sur l'année. C'est le cas sur le secteur de la consommation de base avec Pernod Ricard (-32%), Nestlé (-23%) ou encore L'Oreal (-24%) après la publication de résultats décevants sur l'année. Nous souffrons de la mauvaise performance du secteur de l'énergie avec TotalEnergies (-13%) et Eni (-15%) avec un prix du Brent en léger repli sur la période. Finalement les performances de Merck (-8.7%) et de Johnson & Johnson (-7.7%) sur le secteur de la santé nous pénalisent également. Dans ce contexte, Le fonds réalise une performance nette de frais de 11.3% pour la part C et 11,8 pour la part I.

La performance passée ne préjuge pas de la performance future. Elle n'est pas constante dans le temps.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
ALLEMAGNE 0%0232	4 236 450,00	3 429 690,00
OAT 0%21-250532	1 608 905,00	3 241 503,00
OAT0,50%19-29	448 149,86	2 283 385,51
OAT 0%21-250532	816 950,00	814 350,00
OAT0,50%19-29	451 887,98	919 661,92
AIRBUS SE	667 099,31	665 380,00
BNP PARIBAS	-	1 219 200,00
DEU.TELEKOM NOM.	1 212 800,00	-
FERRARI	517 278,67	602 094,82
APPLE	818 786,00	-

Informations réglementaires**Frais de transaction**

Le compte rendu aux frais d'intermédiation peut être adressé à tout porteur qui en ferait la demande auprès de SG 29 HAUSSMANN.

Droits de vote

Le document "politique de vote", le rapport de la société de gestion rendant compte des conditions dans lesquelles elle a exercé les droits de vote des OPC qu'elle gère et l'information relative au vote sur chaque résolution peuvent, en application des articles 322-75, 322-76 et 322-77 du Règlement Général de l'AMF, être consultés, soit sur le site internet de la société de gestion, soit au siège social de la société de gestion (sur simple demande).

Critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

SG 29 Haussmann a défini et met en œuvre une politique d'exclusion des émetteurs dont les pratiques sont considérées comme controversées d'un point de vue environnemental, social et/ou de gouvernance pour certaines de ses stratégies d'investissement, la Société de gestion vise à atténuer les risques en matière de durabilité. En outre, lorsqu'un fonds suit une approche extra-financière (sélection, thématique, impact, etc.), les risques en matière de durabilité pourront être d'autant plus atténués. Dans les deux cas, veuillez noter qu'il n'existe aucune garantie que les risques en matière de durabilité soient totalement neutralisés. Plus d'informations sur l'intégration des risques en matière de durabilité dans les processus de prise de décision en matière d'investissement peuvent être consultées sur le site de la Société de gestion : <https://sg29haussmann.societegenerale>.

Risque global

La méthode de calcul du ratio du risque global est la méthode de calcul de l'engagement.

Politique de sélection des intermédiaires financiers

SG29 HAUSSMANN n'exécute pas d'ordres directement et les transmet à un prestataire pour exécution.

SG29 HAUSSMANN a signé des conventions de services avec des départements ou des filiales du groupe Société Générale (SGBT) pour l'exécution des ordres relatifs aux différentes familles d'instruments Financiers.

Cette sélection s'appuie sur l'expertise reconnue de ces entités d'une part et, d'autre part sur la qualité et la connectivité des Systèmes Informatiques (SI) offrant ainsi un dispositif solide en matière de passation des ordres, de confirmation et de règlement-livraison des opérations réalisées.

Ces intermédiaires communiquent leurs politiques d'exécution respectives et sont redevables des obligations de meilleure exécution applicables aux instruments financiers traités.

SG29 HAUSSMANN a également mis en place une procédure de sélection et d'évaluation des prestataires d'aide à la décision d'investissement (SADIE). Ce service fait l'objet d'une rémunération au travers d'un mécanisme de commission partagée.

1- Critères

Sur la base des deux objectifs essentiels de la MIF, intérêt du client et respect de l'intégrité du marché, SG29 HAUSSMANN a retenu comme principaux critères : le prix, la liquidité, les coûts... Ces critères revêtent une importance variable selon les paramètres de l'ordre.

2- Contrôles

SG29 HAUSSMANN s'assure de l'application de cette politique en exerçant un contrôle périodique (contrôle sur site, analyse des données) des différents intermédiaires afin de s'assurer de la qualité de la prestation rendue.

La meilleure exécution fait l'objet d'une analyse globale sur l'ensemble des ordres exécutés au cours d'une période donnée certains ordres peuvent si nécessaire faire l'objet d'une analyse détaillée.

Les intermédiaires mettent à disposition de SG29 HAUSSMANN toutes les informations nécessaires à la traçabilité de chaque ordre.

3- Révision de la politique

Sur la base des contrôles réalisés et de ses constats, SG29 HAUSSMANN peut être amené à revoir le dispositif et sélectionner un ou plusieurs autres intermédiaires.

Politique de rémunération

La rémunération versée par SG 29 Haussmann est composée de la rémunération fixe et peut, si les conditions économiques le permettent, comprendre une composante variable sous la forme d'un bonus discrétionnaire. Ces bonus ne sont pas liés à la performance véhicules gérés (pas d'intéressement aux plus-values).

SG 29 Haussmann applique la politique de rémunération du Groupe Société Générale. Cette politique Groupe intègre un grand nombre des principes énoncés à l'annexe II de la Directive UCITS qui sont communs aux règles prudentielles déjà applicables au niveau du Groupe consolidé (cf. Rapport sur les politiques et pratiques de rémunération du Groupe Société Générale). De plus, SG 29 Haussmann a procédé dès 2014 à des aménagements de cette politique afin d'être en conformité avec les règles spécifiques à la Directive UCITS propre au secteur des gestionnaires de fonds de gestion alternative, notamment par la mise en place d'un mécanisme d'indexation (panier de 4 fonds représentatifs de l'activité de SG29 Haussmann) pour l'ensemble des collaborateurs qui bénéficient d'une rémunération différée et ce afin d'assurer un alignement des intérêts des collaborateurs avec ceux des investisseurs.

Ainsi, la rémunération variable des collaborateurs de SG 29 Haussmann visés par la Directive UCITS est soumise aux dispositions et conditions suivantes :

- Une acquisition différée à hauteur de 40% minimum, avec un paiement différé étalé sur 3 ans prorata temporis,
- Un paiement de 50% de l'ensemble de la rémunération variable (part acquise et part non acquise) sous forme d'instruments financiers ou équivalents,
- Une acquisition de la part non acquise sous réserve du respect de conditions de présence et de performance ajustée des risques de l'entité.

La politique de rémunération de SG 29 Haussmann n'a pas d'incidence sur le profil de risque du UCITS et permet de couvrir l'ensemble des conflits d'intérêts liés à la gestion financière des véhicules.

SG 29H	Somme des Rémunérations Fixes (EUR) 2024	Somme des Rémunérations Variables (EUR) 2024 (Including Equal Pay)	Rémunération Agrégée (Fixe et Variable) (EUR)
Personnel ayant une incidence sur le profil de risque	9 545 122	3 712 100	13 257 222

Ces informations sont disponibles sur notre site Internet à l'adresse : <https://sg29haussmann.societegenerale.fr>.

Securities Financing Transaction Regulation (Règlement relatif aux opérations de financement sur titres) ("SFTR") :

L'OPC ne contient pas d'instruments impactés par la réglementation SFTR.

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DU PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation «T.G.E.».

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Fonds Commun de Placement 29 HAUSSMANN FLEXIBLE MONDE

29, boulevard Haussmann - 75009 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux porteurs de part,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif 29 HAUSSMANN FLEXIBLE MONDE constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30 décembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre. Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

**Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Signature numérique de
Pascal Lagand
KPMG le 14/04/2025 17:50:24

Pascal Lagand
Associé

Fonds Commun de Placement
29 HAUSSMANN FLEXIBLE MONDE
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

4

COMPTES ANNUELS

Pour rappel il s'agit du premier exercice et de la première clôture réalisés selon les normes du règlement ANC 2020-07.

L'article 3 de ce règlement dispose :

Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

BILAN

Actif

	31/12/2024	*29/12/2023
Devise	EUR	EUR
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A) ⁽¹⁾	61 681 172,36	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	61 681 172,36	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B) ⁽¹⁾	-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) ⁽¹⁾	5 500 387,40	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	5 500 387,40	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	4 186 114,01	-
OPCVM	4 186 114,01	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissement	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	632 857,12	-
Opérations temporaires sur titres (H)	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	72 000 530,89	-
Créances et comptes d'ajustement actifs	1 396 475,47	-
Comptes financiers	1 613 357,43	-
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	3 009 832,90	-
Total Actif I + II	75 010 363,79	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

BILAN

Passif

	31/12/2024	*29/12/2023
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres :		
Capital	65 424 969,50	-
Report à nouveau sur revenu net	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Résultat net de l'exercice	7 457 645,04	-
Capitaux propres I	72 882 614,54	-
Passifs de financement II ⁽¹⁾	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II) ⁽¹⁾	-	-
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	632 857,12	-
Emprunts	-	-
Autres passifs éligibles (C)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	632 857,12	-
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	123 648,86	-
Concours bancaires	1 371 243,27	-
Sous-total autres passifs IV	1 494 892,13	-
Total Passifs: I + II + III + IV	75 010 363,79	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

COMPTE DE RÉSULTAT

	31/12/2024	*29/12/2023
Devise	EUR	EUR
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	1 098 580,00	-
Produits sur obligations	12 500,00	-
Produits sur titres de créance	-	-
Produits sur des parts d'OPC ⁽¹⁾	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	64 835,12	-
Sous-total Produits sur opérations financières	1 175 915,12	-
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-85 022,66	-
Sous-total charges sur opérations financières	-85 022,66	-
Total Revenus financiers nets (A)	1 090 892,46	-
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	90,28	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-1 003 405,76	-
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-7 578,66	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-1 010 894,14	-
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A - B	79 998,32	-
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	24 115,42	-
Sous-total revenus nets I = C + D	104 113,74	-

⁽¹⁾ Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)

	31/12/2024	*29/12/2023
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	-1 747 197,66	-
Frais de transactions externes et frais de cession	-31 836,78	-
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	-1 779 034,44	-
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	-105 554,08	-
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	-1 884 588,52	-
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	8 732 463,79	-
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	30 344,79	-
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	8 762 808,58	-
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	475 311,24	-
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	9 238 119,82	-
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	-	-
Impôt sur le résultat V	-	-
Résultat net I + II + III - IV - V	7 457 645,04	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

ANNEXE

A large, abstract, light blue shape that curves from the bottom left towards the top right, filling the lower half of the page. It has a soft, organic feel, resembling a stylized wave or a modern architectural element.

STRATÉGIE ET PROFIL DE GESTION

Objectif de gestion :

Le FCP 29 Haussmann Flexible Actions Monde (« le Fonds ») a pour objectif, sur une durée minimum de placement recommandée supérieure à 5 ans, de procurer une performance nette de frais supérieure à l'indicateur €STR +4% pour la part C et à l'indicateur €STR +4.5% pour la part I.

Afin de réaliser cet objectif, le Fonds a la possibilité d'être investi de façon dynamique sur un ensemble diversifié de classes d'actifs.

L'objectif de gestion indiqué est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marché arrêtées par la société de gestion et ne constitue en aucun cas une promesse de rendement du fonds.

TABLEAU DES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Exprimés en EUR	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Actif net total	72 882 614,54	61 479 160,99	72 281 765,17	52 711 466,48	24 146 422,49
	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
PART I					
FR0013523511					
Actif net	14 757 592,31	8 572 047,82	10 898 731,96	9 514 894,52	-
Nombre de parts ou actions	132 376,904	86 000	116 000	90 000	-
Valeur liquidative unitaire	111,48	99,67	93,95	105,72	-
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-2,28	-4,77	-3,76	-0,28	

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du revenu et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
PARTS C					
FR0010267476					
Actif net	58 125 022,23	52 907 113,17	61 383 033,21	43 196 571,96	24 146 422,49
Nombre de parts ou actions	352 274,319	356 837,966	437 025,467	271 953,898	159 583,472
Valeur liquidative unitaire	164,99	148,26	140,45	158,83	151,3
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-				
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-				
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-				
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-4,19	-7,82	-6,37	-1,28	0,66

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du revenu et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

RÈGLES & MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020-07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers, les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les actions, obligations et valeurs assimilées de la zone euro sont valorisées sur la base des cours de clôture.

Les actions, obligations et valeurs assimilées hors zone euro sont valorisées sur la base des derniers cours connus, convertis en devise de comptabilité suivant le taux de change à Paris le jour de l'évaluation.

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évaluées à leur valeur probable de négociation par le gérant. Ces évaluations sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Les positions ouvertes sur les marchés à terme fermes de la zone euro sont évaluées au cours de compensation.

Les positions ouvertes sur les marchés à terme conditionnels de la zone euro sont évaluées au cours de clôture du jour.

Les positions ouvertes sur les marchés à terme fermes et conditionnels hors zone euro sont évaluées sur la base des derniers cours connus, convertis en devise de comptabilité suivant le taux de change du jour.

Les parts ou actions d'OPCVM ou FIA sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

Les titres de créances négociables et assimilés, qui font l'objet de transactions significatives, sont évalués par application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui des émissions de titres équivalents affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre. Toutefois, en l'absence de sensibilité particulière, les titres de créances d'une durée de vie résiduelle inférieure à trois mois sont évalués selon une méthode linéaire.

Les contrats d'échange de taux d'intérêts, de devises et corridors sont valorisés à leur valeur de marché par une méthode d'actualisation des flux de trésorerie futurs (principal et intérêts) au taux d'intérêt et/ou de devises du marché. Cette valorisation peut être corrigée du risque de signature. Les intérêts des contrats d'échange de taux et de devises d'une durée inférieure ou égale à trois mois, sont linéarisés sur la durée restante à courir selon une méthode linéaire.

Les créances, dettes et disponibilités libellées en devises sont réévaluées aux taux de change du jour connus à Paris.

Les dépôts à terme rémunérés sont évalués sur la base des caractéristiques de l'opération définies lors de la négociation.

Méthodes de comptabilisation :

Les intérêts sont comptabilisés selon la méthode du coupon encaissé.

Les entrées en portefeuille sont comptabilisées à leur prix d'acquisition frais exclus, et les sorties à leur prix de cession frais exclus.

La commission de gestion est calculée hebdomadairement sur la base de l'actif net y compris les parts ou actions d'OPCVM ou FIA en portefeuille.

Le cas échéant, les frais fixes sont provisionnés dans les comptes sur la base de la dernière facture connue ou du budget annoncé. En cas d'écart de provisions, un ajustement est opéré au paiement effectif des frais.

Devise de comptabilité

Euro.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs (Non certifiés par le commissaire aux comptes)

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Parts C : Capitalisation intégrale des sommes distribuables (revenu net et plus-values nettes réalisées)

Parts I : Capitalisation intégrale des sommes distribuables (revenu net et plus-values nettes réalisées)

EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE

	31/12/2024	*29/12/2023
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres début d'exercice	61 479 160,99	-
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC) ⁽¹⁾	13 917 585,65	-
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-9 577 904,56	-
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	79 998,32	-
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-1 779 034,44	-
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	8 762 808,58	-
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Autres éléments	-	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	72 882 614,54	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

EVOLUTION DU NOMBRE DE PARTS OU ACTIONS AU COURS DE L'EXERCICE

PART I

FR0013523511	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	46 376,904	5 010 255,00
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-	-
Solde net des souscriptions/rachats	46 376,904	5 010 255,00

PART I

	En montant
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Total des commissions acquises	-

PARTS C

FR0010267476	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	56 245,569	8 907 330,65
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-60 809,216	-9 577 904,56
Solde net des souscriptions/rachats	-4 563,647	-670 573,91

PARTS C

	En montant
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Total des commissions acquises	-

VENTILATION DE L'ACTIF NET PAR NATURE DE PARTS OU ACTIONS

Code ISIN de la part ou action	Libellé de la part ou action	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part ou action	Actif net de la part ou action EUR	Nombre de parts ou actions	Valeur liquidative en devise de la part ou action
FR0013523511	PART I	Capitalisable	EUR	14 757 592,31	132 376,904	111,48
FR0010267476	PARTS C	Capitalisable	EUR	58 125 022,23	352 274,319	164,99

EXPOSITIONS DIRECTES ET INDIRECTES SUR LES DIFFÉRENTS MARCHÉS

Exposition directe sur le marché actions (*hors obligations convertibles*)

Exprimés en milliers d'EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		États-Unis+/-	France+/-	Allemagne+/-	Pays-Bas+/-	Suisse+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	61 681,17	29 849,57	10 346,65	5 112,36	2 745,98	2 332,70
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	-22 139,53	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Options	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Swaps	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres instruments financiers	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Total	39 541,647	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition

Exprimés en milliers d'EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

Exprimés en milliers d'EUR	Exposition +/-	Ventilation par nature de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	5 500,38	5 500,38	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	1 613,36	-	-	-	1 613,36
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-1 371,24	-	-	-	-1 371,24
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-
Autres instruments financiers	-	-	-	-	-
Total	5 742,5	5 500,38	-	-	242,12

Exposition directe sur le marché de taux (*hors obligations convertibles*) ventilation par maturité

Exprimés en milliers d'EUR	Ventilation par durée résiduelle						
	0 - 3 mois +/-	3 - 6 mois +/-	6 mois - 1 an +/-	1 - 3 ans +/-	3 - 5 ans +/-	5 - 10 ans +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	458,08	5 042,30	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	1 613,36	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-1 371,24	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	242,12	-	-	-	458,08	5 042,30	-

Exposition directe sur le marché des devises

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	USD+/-	CHF+/-	GBP+/-	SEK+/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	30 722,31	2 015,35	2 340,64	1 384,78	1 392,59
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	618,28	-	-	-	-
Comptes financiers	-	356,09	-	100,29	200,15
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-1 354,96	-	-11,63	-	-4,65
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures, options, swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	29 985,63	2 371,44	2 329,01	1 485,07	1 588,09

Exposition directe aux marchés de crédit

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	5 500,39	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	5 500,39	-	-

Méthodologie

Le classement des titres exposés directement aux marchés de taux ⁽¹⁾ dans les catégories "INVESTMENT GRADES", "Non INVESTMENT GRADES" et "NON NOTES" est alimenté des principales notations financières.

Pour chaque instrument, la notation est déterminée selon l'algorithme du 2ème meilleur rating externe.

Le 2ème meilleur rating est celui dont la notation en valeur numérique est le second sur l'ensemble des notations trouvées.

Dans le cas où un seul rating est disponible, ce rating est considéré comme le second meilleur.

En cas d'absence de rating, c'est la notation de l'émetteur qui est requise.

⁽¹⁾ les éléments de taux d'actif et de passif sont présentés en valeur d'inventaire par cohérence avec les éléments du bilan.

Concernant les opérations temporaires, seules les cessions temporaires sont renseignées (mises en pension, titres prêtés et titres donnés en garantie).

Les acquisitions temporaires sont exclues.

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

<i>exprimés en milliers d'Euro</i>	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du Fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
-	-	-	-	-	-	-
Total						-

AUTRES INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

Créances et dettes - ventilation par nature

	31/12/2024
Créances	
Souscriptions à titre réductible	-
Coupons à recevoir	13 816,03
Ventes à règlement différé	-
Obligations amorties	-
Dépôts de garantie	1 382 659,44
Frais de gestion	-
Autres créditeurs divers	-
Total des créances	1 396 475,47
Dettes	
Souscriptions à payer	-
Achats à règlement différé	-
Frais de gestion	-120 344,24
Dépôts de garantie	-
Autres débiteurs divers	-3 304,62
Total des dettes	-123 648,86
Total des créances et dettes	1 272 826,61

Frais de gestion, autres frais et charges

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au FCP, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion, et les taxes diverses.

Frais facturés au FCP	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière	Actif net hors OPC gérés par la Société de Gestion	Part C : 1.90% TTC maximum Part I : 1.40% TTC maximum
Frais de fonctionnement et autres services (Frais de dépositaire, juridiques, audit, fiscalité...)	Actif net	Part C et I : 0.10% TTC maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	2.40% TTC maximum
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Part C : 20% au-dessus de l'indice de référence €STR + 4% si la performance est positive. Part I : 20% au-dessus de l'indice de référence €STR + 4.5% si la performance est positive.

Ces frais n'incluent pas les frais de recherche.

PART I

FR0013523511	31/12/2024
Frais fixes	120 450,89
Frais fixes en % actuel	1,10
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	15,52

PARTS C

FR0010267476	31/12/2024
Frais fixes	890 533,53
Frais fixes en % actuel	1,60
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	74,76

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues	
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Garanties données	
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors-bilan	-
Total	-

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension livrée	-
Titres empruntés	-
Titres reçus en garantie	-

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
	-	L'OPC SG MONETAIRE	4 186 114,01
Total			4 186 114,01

DÉTERMINATION ET VENTILATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	31/12/2024	*29/12/2023
Devise	EUR	EUR
Revenus nets	104 113,74	-
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	104 113,74	-
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	104 113,74	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

PART I

FR0013523511	31/12/2024	*29/12/2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	77 606,35	-
Total	77 606,35	-
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

PARTS C

FR0010267476	31/12/2024	*29/12/2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	26 507,39	-
Total	26 507,39	-
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	31/12/2024	*29/12/2023
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-1 884 588,52	-
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-1 884 588,52	-
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-1 884 588,52	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

PART I

FR0013523511	31/12/2024	*29/12/2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	-380 729,19	-
Total	-380 729,19	-
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

PARTS C

FR0010267476	31/12/2024	*29/12/2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	-1 503 859,33	-
Total	-1 503 859,33	-
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

INVENTAIRE DES ACTIFS ET PASSIFS

Inventaire des éléments de bilan (hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées			61 681 172,36	84,63
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			61 681 172,36	84,63
Aérospatiale			2 034 919,46	2,79
GENERAL ELECTRIC CO	USD	10 000	1 610 719,46	2,21
SAFRAN	EUR	2 000	424 200,00	0,58
Agences de médias			515 000,00	0,71
PUBLICIS GROUPE	EUR	5 000	515 000,00	0,71
Banques			3 364 068,13	4,62
BANCO SANTANDER SA	EUR	200 000	892 900,00	1,23
INTESA SANPAOLO SPA	EUR	400 000	1 545 200,00	2,12
JP MORGAN CHASE & CO	USD	4 000	925 968,13	1,27
Biotechnologie			194 447,13	0,27
VERTEX PHARMACEUTICALS INC	USD	500	194 447,13	0,27
Boissons non alcoolisées			587 387,74	0,81
PEPSICO INC	USD	4 000	587 387,74	0,81
Chaussures			611 545,15	0,84
DECKERS OUTDOOR	USD	1 500	294 191,21	0,40
ON HOLDING LTD	USD	6 000	317 353,94	0,44
Chimie de base			403 200,00	0,55
LINDE PLC	EUR	1 000	403 200,00	0,55
Chimie de spécialité			863 060,00	1,18
AIR LIQUIDE	EUR	5 500	863 060,00	1,18
Ciment			896 710,21	1,23
CRH PLC	GBP	10 000	896 710,21	1,23
Composants électriques			1 445 400,00	1,98
SCHNEIDER ELECTRIC SA	EUR	6 000	1 445 400,00	1,98
Composants et équipements électriques			670 690,49	0,92
AMPHENOL CORPORATION-A	USD	10 000	670 690,49	0,92
Construction lourde			1 312 229,69	1,80
SKANSKA AB-B SHS	SEK	40 000	813 529,69	1,12
VINCI SA	EUR	5 000	498 700,00	0,68
Courtiers en assurances			548 237,57	0,75
A.J.GALLAGHER	USD	2 000	548 237,57	0,75
Défense			1 062 010,00	1,46
RHEINMETALL AG	EUR	600	368 760,00	0,51
THALES SA	EUR	5 000	693 250,00	0,95

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Détaillants et grossistes Alimentation			909 963,66	1,25
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE	EUR	25 000	787 250,00	1,08
SPROUTS FARMERS MARKETS INC	USD	1 000	122 713,66	0,17
Distillateurs et viticulteurs			272 500,00	0,37
PERNOD RICARD	EUR	2 500	272 500,00	0,37
Distributeurs diversifiés			2 330 555,29	3,20
AMAZON.COM INC	USD	11 000	2 330 555,29	3,20
Équipements de technologie de production			1 187 725,00	1,63
ASML HOLDING N.V.	EUR	1 750	1 187 725,00	1,63
Équipements de télécommunications			1 067 407,05	1,46
ARISTA NETWORKS INC	USD	10 000	1 067 407,05	1,46
Équipements électroniques			1 793 465,46	2,46
BADGER METER INC	USD	4 000	819 391,60	1,12
HOYA CORP	JPY	8 000	974 073,86	1,34
Équipements et services pétroliers			1 326 383,87	1,82
SLB	USD	15 000	555 383,87	0,76
TECHNIP ENERGIES NV	EUR	30 000	771 000,00	1,06
Équipements médicaux			436 929,02	0,60
ABBOTT LABORATORIES	USD	4 000	436 929,02	0,60
Expert en finance			431 059,51	0,59
3I GROUP	GBP	10 000	431 059,51	0,59
Fournitures médicales			589 000,00	0,81
ESSILOR LUXOTTICA SA	EUR	2 500	589 000,00	0,81
Habillement et accessoires			1 271 000,00	1,74
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	EUR	2 000	1 271 000,00	1,74
Industries diversifiées			794 133,27	1,09
GE VERNOVA INC	USD	2 500	794 133,27	1,09
Internet			2 206 933,85	3,03
ALPHABET INC SHS C	USD	12 000	2 206 933,85	3,03
Logiciels			6 293 527,62	8,64
INTUIT	USD	1 500	910 429,74	1,25
MICROSOFT CORP	USD	8 000	3 256 397,88	4,47
SAP SE	EUR	9 000	2 126 700,00	2,92
Matériaux et accessoires de construction			1 216 449,33	1,67
ASSA ABLOY AB	SEK	20 000	571 253,77	0,78
JACOBS SOLUTIONS INC	USD	5 000	645 195,56	0,89
Matériels informatiques			4 035 502,44	5,54
APPLE INC	USD	12 000	2 902 018,35	3,98
DELL TECHNOLOGIES INC	USD	3 000	333 867,70	0,46
LOGITECH INTERNATIONAL NOM	CHF	10 000	799 616,39	1,10

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Outillage industriel			448 169,97	0,61
XYLEM	USD	4 000	448 169,97	0,61
Papiers			459 960,00	0,63
STORA ENSO OYJ-R	EUR	20 000	194 360,00	0,27
UPM KYMMENE OYJ	EUR	10 000	265 600,00	0,36
Pharmacie			5 614 575,58	7,70
ABBVIE INC	USD	2 500	429 019,80	0,59
ASTRAZENECA PLC	GBP	8 000	1 012 868,89	1,39
JOHNSON & JOHNSON	USD	4 000	558 648,00	0,77
MERCK AND CO INC	USD	5 000	480 347,66	0,66
NOVO NORDISK AS	DKK	5 000	418 518,89	0,57
ROCHE HOLDING LTD	CHF	3 000	816 772,34	1,12
SANOFI	EUR	10 000	937 400,00	1,28
UCB SA	EUR	5 000	961 000,00	1,32
Pneus			795 000,00	1,09
CIE GENERALE DES ETABLISSEMENTS MICHELIN SA	EUR	25 000	795 000,00	1,09
Prestataires de soins de santé			488 517,62	0,67
UNITEDHEALTH GROUP	USD	1 000	488 517,62	0,67
Produits alimentaires			1 014 793,48	1,39
GENERAL MILLS INC	USD	10 000	615 837,76	0,84
NESTLE SA	CHF	5 000	398 955,72	0,55
Produits de beauté			1 025 550,00	1,41
LOREAL SA	EUR	3 000	1 025 550,00	1,41
Produits de soin personnel			702 346,69	0,96
COLGATE PALMOLIVE CO	USD	8 000	702 346,69	0,96
Réassurance			1 461 300,00	2,01
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS AG-NOM	EUR	3 000	1 461 300,00	2,01
Semi conducteurs			583 244,81	0,80
ADVANCED MICRO DEVICES INC	USD	5 000	583 244,81	0,80
Services d'appui professionnels			2 604 365,04	3,57
GARTNER	USD	1 000	467 860,94	0,64
QUANTA SERVICES	USD	7 000	2 136 504,10	2,93
Services d'ingénierie et de passation de marchés			846 431,68	1,16
TETRA TECH	USD	22 000	846 431,68	1,16
Services financiers aux consommateurs			915 615,64	1,26
VISA INC-A	USD	3 000	915 615,64	1,26
Sociétés pétrolières et gazières intégrées			2 894 260,91	3,97
ENI SPA	EUR	35 000	458 150,00	0,63
EXXON MOBIL CORP	USD	5 000	519 410,91	0,71
GALP ENERGIA SGPS SA-B	EUR	30 000	478 500,00	0,66
GAZTRANSPORT ET TECHNIGAZ	EUR	5 000	643 000,00	0,88

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
SHELL PLC	EUR	14 000	421 610,00	0,58
TOTAL ENERGIES SE	EUR	7 000	373 590,00	0,51
Télécommunications filaires			1 155 600,00	1,59
DEUTSCHE TELEKOM AG-NOM	EUR	40 000	1 155 600,00	1,59
Obligations			5 500 387,40	7,55
Autres obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			5 500 387,40	7,55
État			5 500 387,40	7,55
BTF 0% 25/05/2032	EUR	2 000 000	1 613 100,00	2,21
BUNDESREPUB DEUTSCHLAND 0% 15/02/2032	EUR	4 000 000	3 429 200,00	4,71
FRANCE 0.50% 25/05/2029	EUR	500 000	458 087,40	0,63
Parts d'OPC et fonds d'investissements			4 186 114,01	5,74
OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne			4 186 114,01	5,74
SG MONETAIRE PLUS	EUR	166	4 186 114,01	5,74
Total			71 367 673,77	97,92

INVENTAIRES DES IFT (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)			
			Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
DJ STOXX 60 0325	-100	95 225,00	-	-2 749 000,00
EURO STOXX 0325	-125	135 250,00	-	-6 101 250,00
MINI MSCI E 0325	25	-	55 277,64	1 296 233,70
S&P 500 EMI 0325	-40	343 602,12	-	-11 464 509,84
STOXX EURO 0325	-200	58 780,00	-	-3 121 000,00
Sous total		632 857,12	55 277,64	-22 139 526,14
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		632 857,12	55 277,64	-22 139 526,14

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

INVENTAIRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME

(utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		-	-	-	
Options					
Sous total		-	-	-	
Swaps					
Sous total		-	-	-	
Autres instruments					
Sous total		-	-	-	
Total		-	-	-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Synthèse de l'inventaire

Valeur actuelle présentée au bilan

Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	71 367 673,77
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	577 579,48
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	3 009 832,90
Autres passifs (-)	-2 072 471,61
Total = actif net	72 882 614,54

COMPTES ANNUELS AU 29/12/2023



BILANactif

	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	61 541 396,94	66 104 895,74
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	52 447 400,86	40 101 702,10
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	8 587 389,34	18 810 731,41
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	24 271,54	7 043 062,23
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	482 335,20	149 400,00
Autres opérations	-	-
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	388 165,80	308 763,10
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	388 165,80	308 763,10
Comptes financiers	859 788,31	8 149 324,04
Liquidités	859 788,31	8 149 324,04
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	62 789 351,05	74 562 982,88

BILAN passif

	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	64 682 275,02	75 506 077,00
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	-3 131 067,35	-3 104 334,61
• Résultat de l'exercice	-72 046,68	-119 977,22
Total des capitaux propres <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	61 479 160,99	72 281 765,17
Instruments financiers	280 295,64	149 400,00
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	280 295,64	149 400,00
Autres opérations	-	-
Dettes	228 422,88	94 973,11
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	228 422,88	94 973,11
Comptes financiers	801 471,54	2 036 844,60
Concours bancaires courants	801 471,54	2 036 844,60
Emprunts	-	-
Total du passif	62 789 351,05	74 562 982,88

HORS-bilan

29.12.2023

30.12.2022

Devise	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	4 228 250,00	4 196 400,00
- Marché à terme conditionnel (Options)	8 288 391,88	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	5 713 924,46	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	3 557 059,49	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

COMPTE de résultat

	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	74 568,73	6 136,87
• Produits sur actions et valeurs assimilées	1 053 262,57	725 254,22
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	43 800,00	196 640,79
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	1 171 631,30	928 031,88
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-199 970,55	-88 511,43
• Autres charges financières	-	-
Total (II)	-199 970,55	-88 511,43
Résultat sur opérations financières (I - II)	971 660,75	839 520,45
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-1 033 473,64	-929 521,07
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	-61 812,89	-90 000,62
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-10 233,79	-29 976,60
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	-72 046,68	-119 977,22

1 règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Règles d'évaluation des actifs

Les actions, obligations et valeurs assimilées de la zone euro sont valorisées sur la base des cours de clôture.

Les actions, obligations et valeurs assimilées hors zone euro sont valorisées sur la base des derniers cours connus, convertis en devise de comptabilité suivant le taux de change à Paris le jour de l'évaluation.

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évaluées à leur valeur probable de négociation par le gérant. Ces évaluations sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Les positions ouvertes sur les marchés à terme fermes de la zone euro sont évaluées au cours de compensation.

Les positions ouvertes sur les marchés à terme conditionnels de la zone euro sont évaluées au cours de clôture du jour.

Les positions ouvertes sur les marchés à terme fermes et conditionnels hors zone euro sont évaluées sur la base des derniers cours connus, convertis en devise de comptabilité suivant le taux de change du jour.

Les parts ou actions d'OPCVM ou FIA sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

Les titres de créances négociables et assimilés, qui font l'objet de transactions significatives, sont évalués par application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui des émissions de titres équivalents affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre. Toutefois, en l'absence de sensibilité particulière, les titres de créances d'une durée de vie résiduelle inférieure à trois mois sont évalués selon une méthode linéaire.

Les contrats d'échange de taux d'intérêts, de devises et corridors sont valorisés à leur valeur de marché par une méthode d'actualisation des flux de trésorerie futurs (principal et intérêts) au taux d'intérêt et/ou de devises du marché. Cette valorisation peut être corrigée du risque de signature. Les intérêts des contrats d'échange de taux et de devises d'une durée inférieure ou égale à trois mois, sont linéarisés sur la durée restante à courir selon une méthode linéaire.

Les créances, dettes et disponibilités libellées en devises sont réévaluées aux taux de change du jour connus à Paris.

Les dépôts à terme rémunérés sont évalués sur la base des caractéristiques de l'opération définies lors de la négociation.

Méthode de comptabilisation

Les intérêts sont comptabilisés selon la méthode du coupon encaissé.

Les entrées en portefeuille sont comptabilisées à leur prix d'acquisition frais exclus, et les sorties à leur prix de cession frais exclus.

La commission de gestion est calculée hebdomadairement sur la base de l'actif net hors OPC gérés par la société de gestion.

Le cas échéant, les frais fixes sont provisionnés dans les comptes sur la base de la dernière facture connue ou du budget annoncé. En cas d'écart de provisions, un ajustement est opéré au paiement effectif des frais.

Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'opc).

Frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au FCP, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion, et les taxes diverses.

Frais facturés au FCP	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion.	Actif net	Part C : 2% TTC max. Part I : 1,5% TTC max.
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	2,40% TTC max.
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Part C : 20% au-dessus de l'indice de référence €STR + 4% si la performance est positive. Part I : 20% au-dessus de l'indice de référence €STR + 4,5% si la performance est positive.

Modalités de calcul de la commission de surperformance :

PERIODE D'OBSERVATION ET FREQUENCE DE CRISTALLISATION

La période d'observation correspond à l'exercice comptable du FCP.

La fréquence de cristallisation est la fréquence à laquelle la commission de surperformance provisionnée, le cas échéant, doit être payée à la société de gestion. Cette cristallisation intervient une fois par an à l'issue de la période d'observation.

PERIODE DE REFERENCE DE LA PERFORMANCE

La période de référence de la performance est la période au cours de laquelle la performance est mesurée et comparée à celle de l'indicateur de référence et à l'issue de laquelle il est possible de réinitialiser le mécanisme de compensation de la sous-performance (ou performance négative) passée. Cette période est fixée à 5 ans.

A titre d'information, la date de départ de la première période de référence est le 1er janvier 2022.

INDICATEUR DE REFERENCE

€STR +4% pour la Part C et €STR +4.5% pour la Part I (code Bloomberg : ESSTRON Index), exprimés en euros coupons et dividendes réinvestis

METHODE DE CALCUL

La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée selon les modalités suivantes :

- Les frais de gestion variables sont provisionnés à chaque valeur liquidative.
- Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 20% TTC représente la différence entre l'actif du FCP avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'Indicateur de Référence, sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que les parts du FCP (ci-après l'« Actif de référence »).
- En cas de surperformance des parts par rapport à l'Actif de référence, la part des frais de gestion variables représentera 20% TTC de la différence entre la performance des parts du FCP et la performance de l'Actif de référence. Cette performance est calculée à chaque valeur liquidative.

- En cas de sous-performance des parts du FCP par rapport à l'Actif de référence, la part des frais de gestion variables est réajustée par une reprise de provision selon le même taux à hauteur de la dotation existante.
- En cas de rachats, la quote-part de la provision de frais de gestion variables correspondant au nombre de parts rachetées est définitivement acquise à la société de gestion. Ceux-ci seront perçus à la clôture de l'exercice.

PRELEVEMENT DE LA COMMISSION DE SURPERFORMANCE ET PERIODE DE RATTRAPAGE

En cas de surperformance du FCP à l'issue de la période de d'observation et de performance positive du FCP, la société de gestion perçoit les commissions provisionnées et une nouvelle période d'observation démarre.

En cas de surperformance du FCP à l'issue de la période d'observation avec en parallèle une performance négative du FCP, la société de gestion ne perçoit aucune commission de surperformance mais une nouvelle période d'observation démarre.

En cas de sous-performance du FCP par rapport à son Indicateur de Référence à l'issue de la période d'observation, aucune commission n'est perçue et la période d'observation initiale est allongée de 12 mois (période de rattrapage) afin que cette sous-performance soit compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles à nouveau.

Les périodes d'observation successives peuvent ainsi être allongées jusqu'à 5 ans (période de référence). Audelà, si des sous-performances résiduelles n'ont pas été rattrapées, alors elles sont abandonnées.

Le mode de calcul des frais de gestion variables est tenu à la disposition des porteurs de parts du FCP.

Devise de comptabilité

EUR.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs (Non certifiés par le commissaire aux comptes)

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Parts C : Capitalisation intégrale des sommes distribuables (résultat net et plus-values nettes réalisées)

Parts I : Capitalisation intégrale des sommes distribuables (résultat net et plus-values nettes réalisées)



2 évolution actif net

	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	72 281 765,17	52 711 466,48
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	3 938 807,45	32 716 933,08
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-18 229 196,11	-5 988 528,61
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 153 102,57	536 269,58
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-3 334 757,03	-3 581 340,89
Plus-values réalisées sur contrats financiers	1 680 723,78	2 636 354,96
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-2 656 304,27	-2 522 073,60
Frais de transaction	-60 518,82	-52 403,78
Différences de change	-904 404,83	518 183,86
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	7 719 397,32	-4 819 168,83
- <i>Différence d'estimation exercice N</i>	5 519 873,94	-2 199 523,38
- <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-2 199 523,38	2 619 645,45
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-47 641,35	216 073,54
- <i>Différence d'estimation exercice N</i>	101 758,65	149 400,00
- <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	149 400,00	-66 673,54
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-61 812,89	-90 000,62
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	61 479 160,99	72 281 765,17

3 compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	8 587 389,34	-
Obligations à taux variable	-	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	12 516 641,88	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	4 492 831,00	4 778 153,07	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	8 587 389,34	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	859 788,31
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	801 471,54
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	8 587 389,34
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	859 788,31	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	801 471,54	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	USD	CHF	SEK	Autres devises
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	23 148 640,74	2 863 235,45	1 437 502,80	2 458 305,05
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	88 323,91	-	-	-
Comptes financiers	-	-	262 830,33	413 976,88
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	489 995,32	306 994,63	-	4 481,59
Hors-bilan				
Opérations de couverture	4 232 471,31	-	-	-
Autres opérations	7 873 793,84	-	-	-

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances	388 165,80
Opérations de change à terme de devises :	
Achats à terme de devises	-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises	-
Autres Créances :	
Depots de garantie (verses)	377 547,88
Coupons a recevoir	10 460,33
Souscriptions à recevoir	157,59
-	-
-	-
Autres opérations	-
Dettes	228 422,88
Opérations de change à terme de devises :	
Ventes à terme de devises	-
Montant total négocié des Achats à terme de devises	-
Autres Dettes :	
RACHAT à payer	140 682,28
Frais provisionnes	87 715,35
Somme a payer	25,25
-	-
-	-
Autres opérations	-

3.6. Capitaux propres

Catégorie de part émise / rachetée pendant l'exercice :	Souscriptions		Rachats	
	Nombre de parts	Montant	Nombre de parts	Montant
PARTS CAPITALISABLE / FR0010267476	27 529,917	3 938 807,45	107 717,418	15 376 496,11
PART I / FR0013523511	-	-	30 000	2 852 700,00
Commission de souscription / rachat par catégorie de part :		Montant		Montant
PARTS CAPITALISABLE / FR0010267476		-		-
PART I / FR0013523511		-		-
Rétrocessions par catégorie de part :		Montant		Montant
PARTS CAPITALISABLE / FR0010267476		-		-
PART I / FR0013523511		-		-
Commissions acquises à l'Opc par catégorie de part :		Montant		Montant
PARTS CAPITALISABLE / FR0010267476		-		-
PART I / FR0013523511		-		-

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen %

Catégorie de part :		
PARTS CAPITALISABLE / FR0010267476		1,59
PART I / FR0013523511		1,09

Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice **Montant**

Catégorie de part :		
PARTS CAPITALISABLE / FR0010267476		-
PART I / FR0013523511		-
Rétrocession de frais de gestion :		
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc		-
- Ventilation par Opc "cible" :		
- Opc 1		-
- Opc 2		-
- Opc 3		-
- Opc 4		-

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capitalnéant

3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnésnéant

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :

- Instruments financiers reçus en pension (livrée) -

- Autres opérations temporaires -

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :

Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :

- actions -

- obligations -

- titres de créances -

- autres instruments financiers -

Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :

- actions -

- obligations -

- titres de créances -

- autres instruments financiers -

3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :

- opc 24 271,54

- autres instruments financiers -

3.10. Tableau d'affectation du résultat *(En devise de comptabilité de l'Opc)***Acomptes versés au titre de l'exercice**

Date	Catégorie de part	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-

	29.12.2023	30.12.2022
Affectation du résultat	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-72 046,68	-119 977,22
Total	-72 046,68	-119 977,22

PARTS CAPITALISABLE / FR0010267476	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-97 291,11	-150 137,85
Total	-97 291,11	-150 137,85
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

PART I / FR0013523511	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	25 244,43	30 160,63
Total	25 244,43	30 160,63
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes*(En devise de comptabilité de l'Opc)***Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice**

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-

	29.12.2023	30.12.2022
Affectation des plus et moins-values nettes	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-3 131 067,35	-3 104 334,61
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-3 131 067,35	-3 104 334,61

PARTS CAPITALISABLE / FR0010267476	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-2 695 318,53	-2 637 177,64
Total	-2 695 318,53	-2 637 177,64
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

PART I / FR0013523511	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-435 748,82	-467 156,97
Total	-435 748,82	-467 156,97
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du FCP au cours des 5 derniers exercices

Date de création du Fonds : 12 mai 2006.

Devise					
EUR	29.12.2023	30.12.2022	31.12.2021	31.12.2020	30.09.2020
Actif net	61 479 160,99	72 281 765,17	52 711 466,48	24 146 422,49	17 312 435,42

PARTS CAPITALISABLE / FR0010267476	Devise de la part et de la valeur liquidative : EUR				
	29.12.2023	30.12.2022	31.12.2021	31.12.2020	30.09.2020
Nombre de parts en circulation	356 837,966	437 025,467	271 953,898	159 583,472	117 942,192
Valeur liquidative	148,26	140,45	158,83	151,3	146,78
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	-7,82	-6,37	-1,28	0,66	22,52

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

PART I / FR0013523511	Devise de la part et de la valeur liquidative : EUR				
	29.12.2023	30.12.2022	31.12.2021	31.12.2020	30.09.2020
Nombre de parts en circulation	86 000	116 000	90 000	-	-
Valeur liquidative	99,67	93,95	105,72	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	-4,77	-3,76	-0,282	-	-

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

4 inventaire au 29.12.2023

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
<i>Valeurs mobilières</i>						
<i>Action</i>						
US0028241000	ABBOTT LABORATORIES	PROPRE	4 000,00	398 569,68	USD	0,65
US00287Y1091	ABBVIE INC	PROPRE	2 500,00	350 721,95	USD	0,57
US0079031078	ADVANCED MICRO DEVICES INC	PROPRE	7 000,00	934 114,88	USD	1,52
FR0000120073	AIR LIQUIDE	PROPRE	5 000,00	880 600,00	EUR	1,43
US3635761097	A.J.GALLAGHER	PROPRE	1 000,00	203 575,79	USD	0,33
US02079K1079	ALPHABET INC SHS C	PROPRE	12 000,00	1 530 946,45	USD	2,49
US0231351067	AMAZON.COM INC	PROPRE	8 000,00	1 100 366,63	USD	1,79
US02376R1023	AMERICAN AIRLINES	PROPRE	10 000,00	124 383,29	USD	0,20
US0378331005	APPLE INC	PROPRE	8 000,00	1 394 323,99	USD	2,27
LU1598757687	ARCELORMITTAL SA	PROPRE	20 000,00	513 500,00	EUR	0,84
US0404131064	ARISTA NETWORKS	PROPRE	3 000,00	639 596,25	USD	1,04
NL0010273215	ASML HOLDING N.V.	PROPRE	1 250,00	852 125,00	EUR	1,39
SE0007100581	ASSA ABLOY AB	PROPRE	30 000,00	782 304,06	SEK	1,27
GB0009895292	ASTRAZENECA PLC	PROPRE	8 000,00	978 593,27	GBP	1,59
US0536111091	AVERY DENNISON CORP	PROPRE	3 000,00	549 024,58	USD	0,89
FR0000120628	AXA SA	PROPRE	25 000,00	737 250,00	EUR	1,20
ES0113900J37	BANCO SANTANDER SA	PROPRE	200 000,00	755 900,00	EUR	1,23
FR0000131104	BNP PARIBAS	PROPRE	20 000,00	1 251 800,00	EUR	2,04
FR001400AJ45	CIE GENERALE DES ETABLISSEMENTS MICHELIN SA	PROPRE	25 000,00	811 500,00	EUR	1,32
US1941621039	COLGATE PALMOLIVE CO	PROPRE	10 000,00	721 586,02	USD	1,17
US2473617023	DELTA AIR LINES WI	PROPRE	5 000,00	182 093,88	USD	0,30
IT0003132476	ENI SPA	PROPRE	35 000,00	537 180,00	EUR	0,87
NO0010096985	EQUINOR ASA	PROPRE	20 000,00	574 319,20	NOK	0,93
FR0014008VX5	EUROAPI	PROPRE	434,00	2 486,82	EUR	0,00
US30231G1022	EXXON MOBIL CORP	PROPRE	5 000,00	452 541,53	USD	0,74

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
PTGAL0AM0009	GALP ENERGIA SGPS SA-B	PROPRE	50 000,00	667 000,00	EUR	1,08
US3666511072	GARTNER	PROPRE	1 000,00	408 373,69	USD	0,66
FR0011726835	GAZTRANSPORT ET TECHNIGAZ	PROPRE	6 000,00	719 400,00	EUR	1,17
US3696043013	GENERAL ELECTRIC CO	PROPRE	10 000,00	1 155 388,58	USD	1,88
US3703341046	GENERAL MILLS INC	PROPRE	12 000,00	707 626,85	USD	1,15
JP3837800006	HOYA CORP	PROPRE	8 000,00	905 392,58	JPY	1,47
IT0000072618	INTESA SANPAOLO SPA	PROPRE	400 000,00	1 057 400,00	EUR	1,72
US4612021034	INTUIT	PROPRE	2 000,00	1 131 634,45	USD	1,84
US46982L1089	JACOBS SOLUTIONS INC	PROPRE	6 000,00	705 019,69	USD	1,15
US4781601046	JOHNSON & JOHNSON	PROPRE	4 000,00	567 564,39	USD	0,92
US46625H1005	JP MORGAN CHASE & CO	PROPRE	4 000,00	615 941,70	USD	1,00
NL0011794037	KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE	PROPRE	25 000,00	650 375,00	EUR	1,06
NL0000009082	KONINKLIJKE KPN NV	PROPRE	150 000,00	467 700,00	EUR	0,76
US5010441013	KROGER CO	PROPRE	15 000,00	620 694,34	USD	1,01
US5132721045	LAMB WESTON HOLDINGS INC	PROPRE	6 000,00	587 099,99	USD	0,95
US5018892084	LKQ CORPORATION	PROPRE	6 000,00	259 575,43	USD	0,42
CH0025751329	LOGITECH INTERNATIONAL NOM	PROPRE	15 000,00	1 286 866,73	CHF	2,09
FR0000120321	LOREAL SA	PROPRE	3 000,00	1 351 950,00	EUR	2,20
FR0000121014	LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	PROPRE	2 000,00	1 467 200,00	EUR	2,39
US58933Y1055	MERCK AND CO INC	PROPRE	5 000,00	493 459,47	USD	0,80
US5949181045	MICROSOFT CORP	PROPRE	7 000,00	2 382 908,61	USD	3,88
DE0008430026	MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS AG-NOM	PROPRE	2 000,00	750 200,00	EUR	1,22
CH0038863350	NESTLE SA	PROPRE	5 000,00	524 416,48	CHF	0,85
US68622V1061	ORGANON AND COMPANY	PROPRE	300,00	3 916,17	USD	0,01
US7134481081	PEPSICO INC	PROPRE	4 000,00	615 000,23	USD	1,00
FR0000120693	PERNOD RICARD	PROPRE	5 000,00	798 750,00	EUR	1,30
US74762E1029	QUANTA SERVICES	PROPRE	7 000,00	1 367 491,97	USD	2,22
FR0010451203	REXEL	PROPRE	30 000,00	743 100,00	EUR	1,21
CH0012032048	ROCHE HOLDING LTD	PROPRE	4 000,00	1 051 952,24	CHF	1,71
FR0000120578	SANOFI	PROPRE	10 000,00	897 600,00	EUR	1,46

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
DE0007164600	SAP SE	PROPRE	9 000,00	1 255 320,00	EUR	2,04
FR0000121972	SCHNEIDER ELECTRIC SA	PROPRE	6 000,00	1 090 680,00	EUR	1,77
SE0000113250	SKANSKA AB-B SHS	PROPRE	40 000,00	655 198,74	SEK	1,07
AN8068571086	SLB	PROPRE	15 000,00	706 649,16	USD	1,15
US8447411088	SOUTHWEST AIRLINES	PROPRE	4 500,00	117 648,12	USD	0,19
FI0009005961	STORA ENSO OYJ-R	PROPRE	20 000,00	250 500,00	EUR	0,41
NL0014559478	TECHNIP ENERGIES NV	PROPRE	40 000,00	846 400,00	EUR	1,38
US88160R1014	TESLA INC	PROPRE	1 000,00	224 940,03	USD	0,37
FR0000121329	THALES SA	PROPRE	5 000,00	669 750,00	EUR	1,09
DE0007500001	THYSSENKRUPP AG	PROPRE	50 000,00	315 600,00	EUR	0,51
FR0000120271	TOTAL ENERGIES SE	PROPRE	14 000,00	862 400,00	EUR	1,40
US9100471096	UNITED AIRLINES HOLDINS INC	PROPRE	5 000,00	186 755,99	USD	0,30
US91324P1021	UNITEDHEALTH GROUP	PROPRE	1 000,00	476 594,40	USD	0,78
FI0009005987	UPM KYMMENE OYJ	PROPRE	10 000,00	340 600,00	EUR	0,55
US92343V1044	VERIZON COMMUNICATIONS INC	PROPRE	10 000,00	341 284,57	USD	0,56
US92532F1003	VERTEX PHARMACEUTICALS INC	PROPRE	500,00	184 171,46	USD	0,30
FR0000125486	VINCI SA	PROPRE	4 500,00	511 650,00	EUR	0,83
US92826C8394	VISA INC-A	PROPRE	3 000,00	707 056,53	USD	1,15
FR0000127771	VIVENDI	PROPRE	50 000,00	483 800,00	EUR	0,79
Total Action				52 447 400,86		85,31
Obligation						
FR0014007L00	BTF 0% 25/05/2032	PROPRE	4 000 000,00	3 272 720,00	EUR	5,32
DE0001102580	BUNDESREPUB DEUTSCHLAND 0% 15/02/2032	PROPRE	3 000 000,00	2 566 620,00	EUR	4,17
FR0013407236	FRANCE 0.50% 25/05/2029	PROPRE	3 000 000,00	2 748 049,34	EUR	4,47
Total Obligation				8 587 389,34		13,97
O.P.C.V.M.						
FR0000003964	SG MONETAIRE PLUS	PROPRE	1,00	24 271,54	EUR	0,04
Total O.P.C.V.M.				24 271,54		0,04
Total Valeurs mobilières				61 059 061,74		99,32
Options						
Indices (Livraison du sous-jacent)						
ES2403PO03	ES/202403/P/4300.	PROPRE	-50,00	-36 776,35	USD	-0,06

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
ES2403PO05	ES/202403/P/4400.	PROPRE	-50,00	-49 789,53	USD	-0,08
ES2403PO04	ES/202403/P/4500.	PROPRE	50,00	69 026,39	USD	0,11
ES2403PO06	ES/202403/P/4600.	PROPRE	50,00	99 579,05	USD	0,16
SX5E2403PO15	SX5E/202403/P/4100.	PROPRE	-300,00	-58 500,00	EUR	-0,10
SX5E2403PO17	SX5E/202403/P/4400.	PROPRE	300,00	178 500,00	EUR	0,29
Total Indices (Livraison du sous-jacent)				202 039,56		0,33
Total Options				202 039,56		0,33
Liquidites						
APPELS DE MARGES						
	APPEL MARGE EUR	PROPRE	-17 000,00	-17 000,00	EUR	-0,03
	APPEL MARGE USD	PROPRE	-130 602,50	-118 229,76	USD	-0,19
Total APPELS DE MARGES				-135 229,76		-0,22
BANQUE OU ATTENTE						
	ACH DIFF OP DE CAPI	PROPRE	-140 682,28	-140 682,28	EUR	-0,23
	BANQUE AUD SGP	PROPRE	-6 943,42	-4 288,97	AUD	-0,01
	BANQUE CAD SGP	PROPRE	-280,57	-192,62	CAD	-0,00
	BANQUE CHF SGP	PROPRE	-285 412,91	-306 994,63	CHF	-0,50
	BANQUE DKK SGP	PROPRE	165 211,57	22 162,51	DKK	0,04
	BANQUE EUR SGP	PROPRE	182 981,10	182 981,10	EUR	0,30
	BANQUE GBP SGP	PROPRE	37 300,81	43 045,19	GBP	0,07
	BANQUE HKD SGP	PROPRE	158 899,30	18 421,51	HKD	0,03
	BANQUE JPY SGP	PROPRE	50 021 056,00	321 196,40	JPY	0,52
	BANQUE NOK SGP	PROPRE	102 663,50	9 151,27	NOK	0,01
	BANQUE SEK SGP	PROPRE	2 925 958,61	262 830,33	SEK	0,43
	BANQUE USD SGP	PROPRE	-541 273,33	-489 995,32	USD	-0,80
	SOUS RECEV EUR SGP	PROPRE	157,59	157,59	EUR	0,00
Total BANQUE OU ATTENTE				-82 207,92		-0,13
DEPOSIT DE GARANTIE						
	DEP GAR S/FUT USD	PROPRE	86 012,00	77 863,58	USD	0,13
	GAR SUR MAT FERM V	PROPRE	299 684,30	299 684,30	EUR	0,49
Total DEPOSIT DE GARANTIE				377 547,88		0,61
FRAIS DE GESTION						
	PRCOMGESTADM	PROPRE	-6 021,52	-6 021,52	EUR	-0,01

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
	PRCOMGESTDEP	PROPRE	-7 617,06	-7 617,06	EUR	-0,01
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-63 355,89	-63 355,89	EUR	-0,10
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-6 760,88	-6 760,88	EUR	-0,01
	PRHONOCAC	PROPRE	-3 960,00	-3 960,00	EUR	-0,01
	PRN-1COMVARIABLEACQU	PROPRE	-25,25	-25,25	EUR	-0,00
Total FRAIS DE GESTION				-87 740,60		-0,14
Total Liquidites				72 369,60		0,12
Futures						
Change (Livraison du sous-jacent)						
EC200324	EURO FX 0324	PROPRE	30,00	75 501,29	USD	0,12
Total Change (Livraison du sous-jacent)				75 501,29		0,12
Indices (Livraison du sous-jacent)						
GX150324	DAX INDEX 0324	PROPRE	-10,00	17 000,00	EUR	0,03
MES180324	MINI MSCI E 0324	PROPRE	20,00	42 728,47	USD	0,07
Total Indices (Livraison du sous-jacent)				59 728,47		0,10
Total Futures				135 229,76		0,22
Coupons						
Action						
US3696043013	GENERAL ELECTRIC	ACHLIG	10 000,00	506,95	USD	0,00
US58933Y1055	MERCK AND CO INC	ACHLIG	5 000,00	2 439,69	USD	0,00
US7134481081	PEPSICO	ACHLIG	4 000,00	3 206,45	USD	0,01
US74762E1029	QUANTA SERVICES	ACHLIG	7 000,00	399,22	USD	0,00
AN8068571086	SLB	ACHLIG	15 000,00	3 394,74	USD	0,01
US8447411088	SOUTHWEST AIRLINES	ACHLIG	4 500,00	513,28	USD	0,00
Total Action				10 460,33		0,02
Total Coupons				10 460,33		0,02
Total 29 HAUSSMANN FLEXIBLE MONDE				61 479 160,99		100,00

